

École Marie-de-l'Incarnation

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Marie-de-l'Incarnation définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

- Respect
- Bienveillance
- Responsabilisation

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école Marie-de-l'Incarnation est une école primaire d'un peu plus de 200 élèves, située dans le quartier Sud-Ouest de Montréal. Il s'agit d'une école active regorgeant de projets.

Comme dans plusieurs quartiers de Montréal, il y a plusieurs familles issues de l'immigration récente, bien que la majorité des élèves sont nés au Québec et parlent français à la maison. Le caractère socio-économique (indice de défavorisation 10) de l'école nous permet de bénéficier de l'aide de l'école montréalaise, en plus d'autres services de la communauté. Ainsi, certains services du CLSC sont offerts dans le milieu, dont une infirmière, une hygiéniste dentaire et une travailleuse sociale.

La reconnaissance du parent comme acteur principal à la réussite de son enfant est centrale. La collaboration de l'équipe-école avec les parents est donc mise de l'avant lors des différentes rencontres tout au long du parcours scolaire de l'enfant ainsi que par la participation et l'implication des parents à l'Organisme de Participation des Parents (OPP) et au Conseil d'Établissement (CÉ).

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

1. L'établissement d'enseignement

a. Type de classes, services, spécialistes, services de garde, activités parascolaires. On y retrouve des classes de maternelle 5 ans et des classes du primaire de la 1^{re} à la 6^e année. Certains niveaux sont jumelés, donc il y a des classes combinées dans tous les cycles. Nous avons 12 enseignants titulaires, et deux orthopédagogues, des enseignants spécialistes en éducation physique, en anglais langue seconde, en arts plastiques et en musique. à l'équipe d'enseignants s'ajoutent des services éducatifs complémentaires.

L'indice de défavorisation élevé amène des enjeux, mais permet au milieu d'offrir des services qui y sont rattachés : orthopédagogie (2), orthophonie (1), éducation spécialisée (2), psychoéducation (1), ergothérapie (1), entre autres. Ces services complémentaires s'ajoutent aux actions quotidiennes du personnel enseignant et à la vision du milieu visant à soutenir, de par son travail collaboratif, la réussite de tous les élèves.

Le service de garde de l'école, par sa plate-forme éducative riche et dynamique, contribue à l'épanouissement de tous les enfants, en plus d'offrir aux élèves un lieu sain et sécuritaire.

Les partenariats avec les organismes dans la communauté sont favorisés afin de soutenir les familles et les enfants lors de certaines transitions dont les passages de la maison ou du CPE à la maternelle, de la maternelle à la 1^{re} année et du primaire au secondaire.

Les élèves de l'école ainsi que les membres de la communauté peuvent profiter de la magnifique cour d'école entièrement rénovée il y a quelques années.

Dès la maternelle, les élèves ont des cours d'éducation physique à raison de deux fois par semaine. À partir de la 1^{re} année, les élèves ont des cours avec un spécialiste en éducation physique, en anglais langue seconde, en arts plastiques et en musique.

Notre équipe d'enseignante se montre flexible et impliquée dans plusieurs domaines. Elle démontre également un engagement dans la vie scolaire des élèves. C'est dans l'esprit de l'école de favoriser les rencontres formelles et informelles avec les parents, dans un souci collaboratif. Nous souhaitons ainsi que les parents participent à la vie de l'école, auprès de nos élèves.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

Le personnel est mobilisé autour de la réussite des élèves en offrant des activités éducatives stimulantes comme :

- L'apprentissage par projet;
- L'utilisation des technologiques (ex. : la robotique à certains niveaux);
- En variant les approches éducatives axées sur la valorisation du français;
- Plusieurs classes ont un aménagement flexible, ce qui permet au personnel d'offrir différents modèles d'apprentissage et des projets dans lesquels les élèves sont physiquement actifs;
- L'apprentissage socioémotionnel est au cœur des pratiques d'encadrement des élèves.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Plusieurs élèves commencent l'école avec des facteurs de risque pour leur développement scolaire (ex. : besoins en orthophonie);
- Plus du tiers des élèves de l'école ont un plan d'intervention pour les soutenir et les aider à progresser pour les mener vers la réussite;
- Plusieurs élèves présentent des défis au niveau de l'organisation de leur travail;
- Nous remarquons que le développement du vocabulaire et du niveau du langage oral est un défi pour plusieurs élèves;
- Nous pouvons constater une baisse significative des résultats des élèves lors de leur passage au secondaire.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite de nos élèves dont les résultats sont inférieurs à 70% en écriture.

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie et en numératie.

Objectif : Accroître la proportion des élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% à la compétence écrire de 56 % à 71 % d'ici juin 2027.